

■ **Mega-Froid, Ph. Bonvin**, à Corcelles-le-Jorat, installations frigorifiques (FOSC du 30.06.1995, p. 3669). Par décision du 5 avril 2001, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire. La procédure de faillite étant clôturée, la raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 6308 du 03.07.2003
(01073758 / CH-550.0.051.489-7)